L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

EGARÉ—Samedi, 22 septembre, un chien d'arrêt, blanc, avec des taches olive, répondant au nom de King. Une récompense sera donnée à la personne le ramenant à Eug. Heaud, 272 rue Dauphine, entre l'ursulines et Hôpital.
25 sept 3

A LOUER

A louer—La maison No 97 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94. 26sept—

A VENDRE.

A VENDRE—Une épicerie bien achalandée, pour cause de départ, dans le Premier District. S'adresser lettre L, bureau de l'Abeille
1er sept—1m

PAR LE CONSTABLE.

E. D. Dean contre Henri Cornibé.

DIXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 10,958—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cha. H. Lavillebeuvre, juge de la Dixième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, le procédural à la vente à enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 29ème jour de septembre 1888, à 11 heures A M, aux portes de la cour de la ville de la Nouvelle Orléans, dans la paroisse d'Orléans, sur le N. côté N Rue RR, le SAMEDI 29ème jour de septembre 1888, à 11½ heures P M, à l'arrivée des chars de 4 heures de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Les bâtisses qui se trouvent sur les lieux, ainsi que la plateforme de danse un hangar près de la plateforme le club house, la poule de police et tout le contenu comprenant un lot de menues de maison telles faïences, ustensiles de cuisine, bastelles, damejeannes et jarres vides, etc, etc.

2° La cpiration du bail du dit Little Woods Resort terminant le 1er jour de mai 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 sept—19 25 29

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles F. Roeling vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 24 183—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles peuvent respectivement avoir à ce qu'un état pour homologation du compte présenté par Leopold Loeb, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne soient pas homologués et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS,
23 sept—23 28—2 oct Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Ernest A. Brennan vs. ses créanciers—No 24 982—Division C—Attendu que l'exposition des faits faite par les pétitionnaires sur et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Anatole A Ker notaire en cette ville le MARDI 25ème jour de septembre 1888, à 11 heures A M, pour la tenir de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, pour nommer un syndic et pour toutes autres affaires qui pourraient être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans 8 septembre 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Dépuié Greffier
12 sept—3t au 25 sept —

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph K. Gourdain vs. ses créanciers—No 24,434—Division D—Ordre de Cour—Que la petition supplémentaire et amendée soit enlassée et qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Joseph K. Gourdain soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Dreux notaire en cette ville le MARDI, une jour de Octobre 1888, à 11 heures A M. pour prendre en considération et déterminer sur les affaires du dit pétitionnaire et être un syndic et tuteur sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans 30 août 1888.
(Signé) N. H RIGHTOR
Juge.
Pour copie conforme:
JAS D RANKIN Dépuié Greffier
8 sept—3t au 2 oct

L'annuaire de Soards — Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui peuvent être désirées sur la Nouvelle Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle-ci vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

Qui ne saurait gré que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquels l'en entraine sa publication, c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville où ils viennent, pour savoir si les affaires y sont brillantes et si ses habitants sont actifs entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire ne connait ses intérêts.

Notre exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit a été exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire sans tiennent que le rentrée des fonds soient faits, elle voudra à se faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 9.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages** de moindres simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle Orléans.

Nous déclarons, par la présente, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, et que la Compagnie a de son côté toute la force nécessaire pour exécuter fidèlement toutes les parties. Nous autorisons de ce certificat auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
P. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 OCT, 1888.

GROS LOT:

$300,000

100 000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
300 Lots de	200,	60,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,800

Note—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux dernières chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, on pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant la enveloppe portant l'adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie sonnante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présente des grands tirages Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite, loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne devrait prévoir le numéro qui doit être un lot.

RAPPELEZ VOUS que le montant de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution financière bien connue de la nouvelle charte, sont finances par les tribunaux les plus élevés, privilégiés comme dans des circonstances et des temps ordinaires.

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire, paraissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1,50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et en conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1,50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendeur le Sheriff civil de bâtisses on bois à un étage Nos 134, 136 et 138 rue du Camp (sur terrain à bail) et une action de fonds capital.

Succession de Edward B. Seamer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 22,407—En vertu d'un ordre de vente, en date du 24 septembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un demi lots de terre dans le 7me district de cette ville, dans l'ilet No "91 A" et maintenant ilet 243, borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, et désignés par les numéros 4 à 8 et 11 à 20 inclusivement, et les numéros 23 et 24 tel qu'un plan annexé à une vente faite par Mme Anais Fortier à M. Dussud, par acte pardevant M. Coumagère, notaire, le 6 février 1872, conformément au dit plan; les dits lots mesurant comme suit : les lots 4 à 8 mesurentchacun trente pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les lots 11 et 12 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les lots 13 à 20 mesurent chacun trente pi-ds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2° Dix lots de terre dans le même district, dans l'ilet "92 B" maintenant ilet 253 borné par les rues Washington, Cohn, Huitième et Burdette, désignés par les numéros cinq à 12 inclusivement et les numéros 21 et 22 sur un plan annexé à un acte de vente fait par Mme Anais Fortier à Nancy Turner, par acte passé pardevant M. Coumagère, notaire, le 6 février 1870, conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit: les lots 5 à 10 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Huitième et une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les lots 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots 21 et 22 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cohn sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Toutes les propriétés ci dessus ont été acquises par la défenderesse comme légataire universelle de la succession de Mme Anais Fortier, No 22,637 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en vertu d'un jugement rendu par la dite cour le 2 avril 1888.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une riche et magnifique banvette, comptoir, miroirs, installations et le contenu d'une, barette de spermiti-ti-ne-ti, le tout formant un stand de cigares, etc., que contient le local, No 144 rue du Canal; aussi, un lot de comptoir à reservoir, dans l'affaire de

Patrick Moran et als. vs. L. ors Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,860—En vertu d'un ordre de vente, en date du 24 septembre 1888 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une bâtisse et dépendances situés dans l'ilet borné par les rues St Joseph Julie Tonnelier et Magnolia, désignés comme lots 1 et 2. Les dits lots ne forment et mesurent chacun trente sur cent (30 sur 100) pieds, une (1) pouce et demi (½) de face à la rue St Joseph sur quatre vingt six (86) pieds vingt cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 9 mesure trente (30) pieds de face sur la rue Levée, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes. Le lot No 10, et quatre-vingt quinze (95) pieds de profondeur sur la ligne supérieure. Acquis par Anais Fortier de Mme Julie Tonnelier, suivant un triangle formé E. Commagère, notaire, le 2ème jour de juillet 1870, dûment enregistré dans le livre de transfert No 60, folio 1, du Conservateur.

Les dits lots ont été hérités par Aimée Vigné de sa sœur Anais Fortier, comme il sera vu par un acte de succession de la dite Anais Fortier, No 10, enregistré au bureau de transfert, livre ——, folio ——.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W BROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 8

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 992—Division E—Attendu que Mme Veuve Jacob Johnson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Jacob Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
26 sept—26 30—5 oct

Succession de Wm Henry Benson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,950—Division C—Attendu que Mme Kate Hatton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Wm Henry Benson décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
21 sept—23 26 30

Succession de Martin Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,941—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe, pour lesquelles le compte présenté par Mme Margaret Hoey administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
20 sept—20 25 29

Succession de Adam Graner

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 841—Division E—Attendu que William Graner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir une lettres d'exécuteur testamentaire dûment dans la succession de Jean Adam Graner décédé intestat par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS,
19 sept—19 23 28 Greffier.

Succession de Charles Fabbrone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 930—Division E—Attendu que Henry Chapella comme agent et avocat de Mme Rose Rodriguez, épouse de Charles Fabbrone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Fabbrone, en cédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15sept—15 20 23

Succession de Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 338—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pas approuve et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
11 sept—11.15 20 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry D. Ogden vs. Mlle Aimée Vigné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,066—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Dix-sept lots de terre dans le 7me district de cette ville, dans l'ilet No "91 A" et maintenant ilet 243, borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, et désignés par les numéros 4 à 8 et 11 à 20 inclusivement, et les numéros 23 et 24 tel qu'un plan annexé à une vente faite par Mme Anais Fortier à M. Dussud, par acte pardevant M. Coumagère, notaire, le 6 février 1872, conformément au dit plan; les dits lots mesurant comme suit : les lots 4 à 8 mesurentchacun trente pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les lots 11 et 12 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les lots 13 à 20 mesurent chacun trente pi-ds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2° Dix lots de terre dans le même district, dans l'ilet "92 B" maintenant ilet 253 borné par les rues Washington, Cohn, Huitième et Burdette, désignés par les numéros cinq à 12 inclusivement et les numéros 21 et 22 sur un plan annexé à un acte de vente fait par Mme Anais Fortier à Nancy Turner, par acte passé pardevant M. Coumagère, notaire, le 6 février 1870, conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit: les lots 5 à 10 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Huitième et une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les lots 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots 21 et 22 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cohn sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Toutes les propriétés ci dessus ont été acquises par la défenderesse comme légataire universelle de la succession de Mme Anais Fortier, No 22,637 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en vertu d'un jugement rendu par la dite cour le 2 avril 1888.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une riche et magnifique banvette, comptoir, miroirs, installations et le contenu d'une, barette de spermiti-ti-ne-ti, le tout formant un stand de cigares, etc., que contient le local, No 144 rue du Canal; aussi, un lot de comptoir à reservoir, dans l'affaire de

Patrick Moran et als. vs. L. ors Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,860—En vertu d'un ordre de vente, en date du 24 septembre 1888 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une bâtisse et dépendances situés dans l'ilet borné par les rues St Joseph Julie Tonnelier et Magnolia, désignés comme lots 1 et 2. Les dits lots ne forment et mesurent chacun trente sur cent (30 sur 100) pieds, une (1) pouce et demi (½) de face à la rue St Joseph sur quatre vingt six (86) pieds vingt cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 9 mesure trente (30) pieds de face sur la rue Levée, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes. Le lot No 10, et quatre-vingt quinze (95) pieds de profondeur sur la ligne supérieure. Acquis par Anais Fortier de Mme Julie Tonnelier, suivant un triangle formé E. Commagère, notaire, le 2ème jour de juillet 1870, dûment enregistré dans le livre de transfert No 60, folio 1, du Conservateur.

Les dits lots ont été hérités par Aimée Vigné de sa sœur Anais Fortier, comme il sera vu par un acte de succession de la dite Anais Fortier, No 10, enregistré au bureau de transfert, livre ——, folio ——.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W BROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 8

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 992—Division E—Attendu que Mme Veuve Jacob Johnson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Jacob Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
26 sept—26 30—5 oct

Succession de Wm Henry Benson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,950—Division C—Attendu que Mme Kate Hatton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Wm Henry Benson décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
21 sept—23 26 30

Succession de Martin Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,941—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe, pour lesquelles le compte présenté par Mme Margaret Hoey administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
20 sept—20 25 29

Succession de Adam Graner

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 841—Division E—Attendu que William Graner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir une lettres d'exécuteur testamentaire dûment dans la succession de Jean Adam Graner décédé intestat par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
19 sept—19 23 28 Greffier.

Succession de Charles Fabbrone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 930—Division E—Attendu que Henry Chapella comme agent et avocat de Mme Rose Rodriguez, épouse de Charles Fabbrone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Fabbrone, en cédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15sept—15 20 23

Succession de Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 338—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pas approuve et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
11 sept—11.15 20 Greffier.

21me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'apport annuel de ses affaires finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie	$183,534 79
Primes sur mers	3,229 97
Primes sur rivières	1,188 34
Totales primes	$187,934 00
A déduire: Risques non acquises de 1886	37,801 16
Total	$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$38,077 66
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12
Fonds de surplus de 1886	25,853 54 19,367 02
	$265,975 72
Pertes payées:	
Sur primes d'incendie	$94,478 00
Sur primes de mers	3,136 67
Sur primes de rivières	1,756 17
	$99,372 91
Compte de réassurances	34,630 77
Primes remboursées et commissions	45,885 87
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,925 77
Total	$186,813 32
Réserve pour—	
Primes non expirées	$37,146 53
Pertes non payées	12,648 95
Dividende 20 0/0 de juillet 1887	10,000 00
Dividende 5 0/0 décembre 1887	10,000 00
Fonds de surplus de 1887	19,367 02
	$89,162 50—89,162 50
ACTIF	
Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	26,959 32
Prêts sur marchandises	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidées et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, compagnies et autres corporations	20,945 00
Bâtisse 51 rue de Camp et autre propriété réelle	66,619 24
Meubles et installations	2,000 00
En caisse et en banque	23,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
H. HANEMANN, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 12me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. SUERSTEDT,	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING,	J. J. LAVOLEE,
J. HAEMINGER,	J. B. MERCIER,
F. W. DIELMAN,	JOHN THORN
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. HICKS,
FRANK VATTER,	W. W. RUCK,
	C. B. FISCHER.

15jan—1a

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Barkeepers (Cafetiers!)

Le café "Planter's Pride" à l'encan, en bloc—coffre fort, comptoirs, étagères, etc.—avec le bail de la bâtisse, No 107 rue Decatur.

VENTE DE SYNDIC.

Joseph K. Gourdain vs. ses Créanciers.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division "D". No 24,434.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau, No 79 rue Bienville—Le JEUDI, 27 septembre 1888, à 11 heures A. M., au local même, coin des rues Decatur et St Louis, au vertu d'un ordre de l'Hon. E. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D" daté le 13 septembre 1888, il sera vendu à l'enchère publique, en bloc, pour le compte de la dite succession :

Le contenu du café situé à l'endroit ci-dessus mentionné, comprenant comptoirs étagères, partitions avec portes vitrées coloriées, chaises tables, pendules, cadre-fort, glacière, vitrines pour cigares et un assortiment complet de liqueurs, ensemble avec le bail de la bâtisse, lequel bail expire le 30me jour de septembre 1889, et pour le loyer mensuel de $140 payable d'avance. La plâtre chaque cent dit devnes au propriétaire.

Conditions—comptant. L'acquereur assumera au dessus du prix d'adjudication les taxes de la dite bâtisse pour l'année 1888 et dépensera avec l'encanteur dit pour cent du prix de vente de l'adjudication.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans
3 sept—3 10 17 24—oct 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Sheriff civil de deux lots de terre de valeur avec les bâtisses et améliorations y etc, situés sur la rue St Joseph entre les rues Constance et Magazine (la rue du fond étant la rue Dryades).

Succession de Jean B. Hobson vs. Gulf Shot & Lead Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 817—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 6 octobre 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec le Nord Tower, et les améliorations que y trouvent et les droits réels appartenants et dépendances situés dans l'ilet borné par les rues St Joseph Julie Tonnelier et Magnolia, désignés comme lots 1 et 2. Les dits lots ne forment et mesurent chacun trente sur cent (30 sur 100) pieds, une (1) pouce et demi (½) de face à la rue St Joseph sur quatre vingt six (86) pieds vingt cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 9 mesure trente (30) pieds de face sur la rue Levée, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes. Le lot No 10, et quatre-vingt quinze (95) pieds de profondeur sur la ligne supérieure. Acquis par Anais Fortier de Mme Julie Tonnelier, suivant un triangle formé E. Commagère, notaire, le 2ème jour de juillet 1870, dûment enregistré dans le livre de transfert No 60, folio 1, du Conservateur.

Les dits lots ont été hérités par Aimée Vigné de sa sœur Anais Fortier, comme il sera vu par un acte de succession de la dite Anais Fortier, No 10, enregistré au bureau de transfert, livre —— folio ——

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W BROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 8